

Règlement de l'appel à manifestation d'intérêt

## **WE ARE NORMANDY**

la délégation Normande des entreprises et des solutions  
innovantes sur le Salon VivaTechnology 2025.

Date d'ouverture de l'appel à projet : lundi 4 décembre 2024.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature :

**Mardi 18 février 2025**

sur la plate-forme : <https://forms.office.com/e/U9HmfMwXGB>

**Contact référent :**

Magali Cressy

Normandie Web Xperts

[magali@nwx.fr](mailto:magali@nwx.fr)

07 82 98 00 77

## Contexte

Le Salon Vivatechnology, l'événement tech et startup n°1 en Europe revient du 11 au 14 juin 2025 à Paris !

La Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie, Caen La Mer, avec le soutien de Seine Eure Agglo, Le Havre Seine Métropole et Evreux Portes de Normandie, accompagné par NWX lancent un nouvel appel à manifestation d'intérêt et vous offrent l'opportunité de participer à la 9ème édition de Vivatechnology sur le pavillon We Are Normandy en plein cœur de l'événement !

## Objectif

L'objectif de We Are Normandy est triple :

1. Faire rayonner le savoir-faire numérique normand et l'innovation au niveau national et international,
2. Accroître la notoriété et la visibilité des entreprises exposantes
3. Offrir des opportunités de développement commercial hors du commun !

## Conditions d'éligibilité

Sont éligibles à postuler à l'appel à manifestation d'intérêt les entreprises normandes présentant une solution technologique, numérique et innovante.

Les entreprises doivent posséder leur siège social en Normandie, ou posséder un établissement principal ou secondaire sur le territoire.

Les candidats s'engagent aussi à se rendre disponibles pour :

- le jury de sélection en distanciel le 25 février,
- les deux ateliers de préparation en présentiel prévus les mardis 25 mars à Rouen et 29 avril 2025 à Caen
- la période du salon du 10 juin au 14 juin 2025 (montage de votre stand + Salon Vivatechnology),

## Critères de sélection

Lors du jury, les critères de sélection porteront sur les points suivants :

	Pondération
Qualité de la présentation (capacité de synthèse, enthousiasme, sens commercial...)	3
Caractère innovant de la solution présentée	3
Intérêt de la démonstration envisagée sur le salon Vivatech	2
Niveau de maturité de la solution (sur le marché, lancement imminent, POC...)	2
Niveau d'anglais	1

Une attention particulière sera également accordée au domaine d'activité de l'entreprise (Smart city, building, e-santé, Fintech, Tech4good, E-inclusion, E-santé, Cybersécurité...) pour garantir une certaine représentativité, une diversité et une cohérence entre les solutions sélectionnées.

## Le jury

Le jury est composé de membres de l'écosystème et des institutions composantes de la délégation We Are Normandy.

Les décisions du jury de sélection sont souveraines et ne peuvent pas donner lieu à recours.

Toute menace ou tout autre acte d'intimidation à l'égard d'un membre du jury entraînera la disqualification immédiate de l'entreprise candidate.

Durant l'instruction des dossiers, le jury peut demander des informations complémentaires aux entreprises participantes.

Les membres du jury seront soumis à une obligation de stricte confidentialité sur l'ensemble des dossiers qui seront portés à leur connaissance.

Le jury auditionnera les candidats ayant déposé un dossier complet et dans les temps lors d'un entretien en vision d'une vingtaine de minute le 25 février Et rendra sa décision sur la liste des 18 entreprises sélectionnées à l'issue de cette journée.

La décision du jury sera communiquée par mail à partir du 10 mars 2025.

## Le dossier

Le dossier de candidature complet doit être déposé avant le mardi 18 février 2025, sous format électronique uniquement via le formulaire à l'adresse suivante : <https://forms.office.com/e/U9HmfMwXGB> et mentionner les mentions obligatoires :

1. Identité, contact, siret,
2. Présentation de la solution et de son caractère innovant
3. Date de lancement passée ou prévue sur le marché
4. Type de présentation envisagée pour le Salon VivaTechnology 2025
5. Objectif du salon pour l'entreprise
6. Choix du pack désiré

Information complémentaire :

Chaque candidat a la possibilité de nous faire parvenir une vidéo, une présentation PDF ou un autre support pour compléter votre candidature par mail comprenant un lien de consultation/partage (Wetransfer/GoogleDrive/DropBox) à l'adresse suivante : [magali@nwx.fr](mailto:magali@nwx.fr)


L'acceptation pleine et entière du présent règlement de participation.

Un accusé de réception sera envoyé dans les 48h ouvrés. En l'absence d'accusé de réception, il revient à l'établissement porteur de projet de contacter [magali@nwx.fr](mailto:magali@nwx.fr) pour vérifier la bonne réception du dossier.

## Calendrier

4 décembre 2024	Ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt
18 février 2025	Clôture de la période de dépôt des dossiers
25 février 2025	Jury de sélection en distanciel. L'horaire de passage sera communiqué rapidement aux candidats
25 mars 2025	Atelier de préparation au Salon en présentiel Thème : communication, cohésion de groupe impulsion export, et prospection sur un salon Lieu : Rouen
29 avril 2025	Atelier de préparation au Salon en présentiel Thème : Pitch et prise de parole Lieu : Caen
10 juin 2025	Montage du stand VivaTechnology
11 au 14 juin 2025	Salon VivaTechnology

## Détail de l'offre proposée dans le Pack We Are Normandy Impulsion

PACK WE ARE NORMANDY  – 4 990€ HT\* éligible à l'Impulsion Export

Un stand physique

- 4 jours de présence sur le pavillon We Are Normandy de plus de 100 m<sup>2</sup>,
- Mise à disposition d'un bureau et d'un écran,
- 4 pass exposants offerts,
- Visibilité sur nos outils de communication,
- Des ateliers de coaching pour briller le jour J.

+ un corner digital sur la plateforme en ligne du Salon VivaTechnology 2025

### Détail des options proposées :

- Accès à l'espace de conférence - 1intervention/j – 990€ HT\*
- Exposition exclusive d'un hardware sur votre stand – démonstration – 590€ HT\*
- Possibilité de choisir son emplacement premium – 990€ HT\*
- Pack 2 places supplémentaires – 490€ HT\*
- Accompagnement exclusif par une agence RP dédiée – Prix à définir suivant vos besoins

*\* Cette participation est éligible à une aide pouvant aller jusqu'à un montant de 50 % proposée par l'Agence de développement Normande, sous réserve de validation de votre dossier par le dispositif Impulsion Export Normandie. L'ensemble des modalités d'attribution de l'aide Impulsion Export Normandie est disponible sur ce [lien](#). Il appartient à chaque entreprise candidate de vérifier en amont son éligibilité au dispositif.*

*Le paiement auprès de NWX doit s'effectuer à réception de la facture, et obligatoirement avant la tenue du Salon VIVATECH.*

Le collectif We Are Normandy et NWX ne pourra être reconnu responsable en cas de non-validation du dossier par l'Impulsion Export Normandie.

## Engagement des projets lauréats et règlement

La participation à l'AMI vaut engagement de participation au Salon en cas de sélection par le jury.

En cas de désistement d'un projet engagé sur dans le collectif We Are Normandy, le montant de l'engagement financier sera dû comme suit :

- A moins de 6 semaines du Salon : 40 % de l'engagement financier
- A moins de 4 semaines du Salon : 80 % de l'engagement financier
- A moins de 2 semaines du Salon : 100 % de l'engagement financier

A noter : La totalité des factures relatives à la participation au salon VivaTechnology devra être réglée avant la date du 2 juin 2025. Cette règle s'applique à toutes les entreprises inscrites, sans exception.

Les entreprises qui n'auront pas honoré la totalité de leurs paiements dans les délais impartis ne seront pas autorisées à exposer sur le stand. Cette mesure vise à garantir le bon déroulement de l'événement et une gestion administrative fluide.

Un rappel sera envoyé aux entreprises concernées avant la date limite de paiement. En cas de non-règlement, leur participation sera suspendue, et leur emplacement pourra être attribué à une autre entreprise.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération pour faire de VivaTechnology une expérience réussie et équitable pour tous les participants.

En cas de COVID ou de force majeure, les Conditions générales de vente du Salon Vivatech s'appliqueront.

Pour toute question ou clarification, n'hésitez pas à contacter notre service administratif : [marine-neige@nwx.fr](mailto:marine-neige@nwx.fr)